Procès verbal du conseil d'école

Ecole de Bellevue à Polisot Le 17/10/2017

Participants

Enseignants : Mme Bazin, Mme Broussier, Mme Da Silva, Mme Ducrocq, Mme Mismaque, Mme Virey.

Syndicat intercommunal de Bellevue : Mme Dangin, M. Diligent

Maires : M. Diligent (maire adjoint de Buxeuil), Mme Dubrot (maire de Polisy)

Représentants des parents d'élèves : Mme Chevallot, Mme Bonnard, Mme Gyéjacquot, Mme Bettoni, M. Marchal, Mme Garcia, Mme Le Toquin, Mme Masure, Mme Brocard

Délégués des élèves : Noa Bertrand, Julie Darnel, Gautier Juvenelle, Demyann Henriot

Excusés : Mme Forspagnac, M. Delot, M. Leite

Absents : M. Lacaille, maire de Polisot

Ordre du jour

1. Résultats des élections et présentation des nouveaux délégués
2. Bilan de la fête d'école
3. Bilan financier de l'année 2016-2017
4. Règlement intérieur
5. Projet d'école
6. Organisation : décloisonnements

Points essentiels de la réunion

1. Résultats des élections. Les titulaires des représentants des parents d'élèves : M. Marchal, Mme Bettoni, Mme Le Toquin, Mme Brocard, Mme Fontaine-Garcia. Les suppléants : Mme Masure, Mme Gyéjacquot, Mme Bonnard, M. Leite, Mme Chevallot. Gautier Juvenelle et Demyann Henriot ont été élus dans la classe des CM1-CM2 et Julie Darnel et Noa Bertand dans la classe des CE2-CM1.
2. Bilan de la fête de l'école. La fin d'année s'est clôturée par la semaine cirque et son spectacle. Bilan positif : les parents et enfants satisfaits.

   La prochaine fête d'école aura lieu le **1er juillet 2018**.

3. <u>Bilan financier</u> :

- Coût des sorties en bus : 1722.5€
- Achats d'équipement : 3165.47€
- Spectacle/cinéma : Dépense 1369.12€
- Projet cirque : Dépenses → 8262.20€

  Ressources (parents, subventions, école) → 6447.15€.
- Projet web-radio sur le réseau de Mussy : Coût → 2400.95€

  Ressources (plateforme participative La Trousse à projets) →: 2575€
- Autres dépenses (Cotisation, livres , école qui folkent…) → 1744.35€
- Photographies : coût → 2080€

  Ventes → 2995.9€
- DVD « Les P'tits Diables ont la Bellevue » : coût → 298.70€

  Ventes →475€
- Carnaval : coût →129.46€
- Fête de l'école : coût →975.09€

  Recettes →2884€

4. <u>Le règlement intérieur de l'école</u>. Suite à la lecture de celui-ci les sujets suivants sont évoqués :

- les horaires de l'école qui ont changé suite au retour à la semaine de 4 jours.
- les conditions de stationnement devant l'école. Depuis de plusieurs années des problèmes de stationnement sont évoqués. Cela fait appel au civisme de chacun.
- Les vêtements prêtés par l'école doivent être rendus propre.
- Les goûters sont tolérés le matin mais interdits l'après-midi.
- La communication entre parents-enseignants se fait grâce au carnet de liaison, au blog de l'école et au panneau d'affichage. Pensez à les consulter. Le mot de passe pour le blog : 2018.

- La charte internet est jointe au règlement ainsi que la charte de la laïcité. Les CM2 passeront le permis internet cette année avec la brigade départementale de prévention juvénile de gendarmerie.
- Sécurité : exercices incendie, de mise en sûreté et l'exercice « attentat-intrusion ». Un premier exercice d'incendie a été organisé ainsi qu'un exercice « attentat intrusion ». Suivront d'autres exercices de PPMS et incendie durant l'année.

Le nouveau règlement est validé

5. Les axes du projet d'école.
   - *Développer le langage* : Action réaliser émission web radio. Il y aura une première émission le **19 décembre** et une seconde au mois de **mai**.
   - *Apprendre à apprendre* : mise en place d'une grille d'autonomie qui sera liée au Livret Scolaire Unique, des ateliers autonomes (le rapatriement des ordinateurs dans les classes est prévu). Les enseignantes comptent également sur les parents pour aider leurs enfants dans cet apprentissage.
   - *Construire une culture commune*. Action : « Un petit air de musique ». Découverte d'instruments, de différents genres de musique, appel à un intervenant...
   - *Développer une conscience citoyenne* : Action : « A l'école, je m'engage » :

     → le conseil école-élèves avec les délégués de classe,

     → le Téléthon le **Vendredi 8 décembre** (ateliers pédagogiques, ventes diverses, collectes de piles usagées, randonnée nocturne), pour toute l'école,

     → les pièces jaunes en maternelle,

     → le harcèlement en CM,

     →la gestion et la préservation de l'eau en lien avec la construction de la station d'épuration à Celles sur Ource pour l'élémentaire.
6. Les décloisonnements. Ils s'effectuent les lundis, mardis et jeudis après-midi afin que les élèves d'un même cycle se retrouvent pour étudier le programme en espace/temps, géographie, histoire et sciences.

Fait à Polisot. le 17/10/2017

Secrétaire de séance : Mlle Da Silva Catherine Présidente du conseil : Mme Ducrocq Isabelle